vale, qui remplaçait un chanteur empêché, et qui a soulevé toute la salle avec l'air d'*Hamlet*, qu'il a détaillé avec tout le talent qu'on lui connait.

La partie comique était dévolue à M. L. Levaux qui a été chaleureusement bissé dans ses chansonnettes d'un comique irrésistible.

N'oublions pas Mme Debève qui a rempli avec talent sa tâche d'accompagnatrice.

Cette jolie soirée s'est terminée par un bal très animé qui s'est prolongé fort avant dans la nuit.

PETITE CORRESPONDANCE

A. D. F. — Vous ne pouvez vous marier avant l'âge en vingt-cinq ans sans le consentement de votre père. Il d'y a aucun moyen de tourner cette loi.

BELGIQUE

MOUSCRON. — **Une séance au Conseil de discipline.** — *A cant la séance.* — Hier samedi, vers 7 heures 1/2 du soir, tous les habitants de la ville étaient à leur porte, regardant en frissonnant le nouveau clocher. Et vraiment il y avait de quoi ! Le père de la famille de Wacken, dont nous avons déjà parlé, se trouvait à califourchon sur la croix du clocher pour remplacer le coq de la tour par un drapeau aux couleurs belges, pour marquer l'achèvement de ce travail dangereux. De temps en temps, on voyait apparaître un brave garde civique marchant au milieu de l'inattention et aussi de l'indifférence générale. Pourquoi cet apparat guerrier ? Ah ! c'est que M. Clotaire Mulliez, dont la condamnation a déjà été cassée trois fois, doit réapparaître devant le *Conseil de guerre de Mouscron*.

La séance est annoncée pour huit heures dans l'unique salle de l'hôtel de ville. Petit à petit celle-ci se remplit. Le banc des accusés, dressé pour la première fois, fait supposer qu'ils seront nombreux. En attendant l'arrivée de l'auguste Cour les lazzis vont leur train : « Eh bien merci, l'armée belge, elle est rudement bien servie ! Ils seront fusillés pour 24 heures ! Il vaut mieux voyager avec Bidel et Salva que d'être... ! » On sent encore que la question politique est en jeu. Un monsieur surtout se fait distinguer. L'appiriteur M. D'halluin met un peu de gaité dans la salle en allumant les gaz même dans la salle réservée au public! (Quel progrès). Tout se passera régulièrement — n'anticipons pas cependant,—car le major de la garde civique habillé en civil, vient disposer les chaises et se placer derrière la table au tapis vert.

La séance. — A huit heures cinq, la Cour apparait. M. Van Langenhove, dont la robe sombre fait triste mine au milieu des uniformes chamarrés, préside, ayant à ses côtés, MM Dujardin, Delmotte, Dufort, Delanglais, Wynck et Sax, greffier, qui lit le procès-verbal de la constitution du nouveau Conseil de discipline pour le second trimestre.

Les prévenus Glorieux Jules, Honoré J.-L., et Lampe Louis sont appelés. Ils sont coupables d'avoir manqué à l'inspection du 24 mars et de n'avoir pas d'uniforme.

M. Glorieux, fermier, prétend qu'il est domicilié à Dottignies et non à Mouscron, il a réclamé à la députation permanente.

M. Honoré, fermier, ne savait pas qu'il faisait partie de la garde civique ; il a cependant signé un récépissé de convocation. Il dit qu'il a acheté une tenue d'occasion.

M. Lampe a réclamé, à la Députation, contre son inscription. Sa réclamation étant venue trop tard est nulle.

M. Dufort, officier-rapporteur, requiert les peines.

Autre appel :

M. Cornil Désiré, cultivateur, a manqué à l'exercice du 14 avril, parce qu'il avait, à cette date, 35 ans accomplis et qu'à cet âge il est exempt de certains exercices.

Les trois premiers prévenus sont coupables du même manquement.

Troisième appel :

Le Président. — M. Dujardin Alexandre. Quel âge avez-vous. — *M. Dujardin.* — 25 ans.

M. le Président. — Que faites-vous. — *M. Dujardin.* — Rien.

M. le Président. — Pourquoi avez-vous manqué à l'exercice du 14 avril. — *M. Dujardin.* — Pour accident imprévu de famille.

M. le Président. — Allez-vous asseoir !

A 8 h. 1/2 le Conseil se retire pour délibérer. M. Demyttenare, simple spectateur, dans l'occurrence, suit la Cour.

Pendant ce temps, l'auditoire se livre encore à de bruyantes conversations. Une discussion s'engage dans la salle. « Vous venez des barraques! Je suis aussi honorable que vous! Si je pouvais il y a longtemps qu'il n'y aurait plus de catholiques à Mouscron ! » On hausse les épaules et on rit !...

La délibération traine, la foule s'impatiente et aspire à voir revenir *l'affaire* Clotaire Mulliez qui a déjà déridé tant de fronts et qui promet encore des instants gais.

L'avocat Mullie, qui doit partir par le train de 9 h. 1/2 à Courtrai, s'impatiente. M. Dufort le calme ou plutôt tâche de le faire en allant prier la Cour d'entrer en séance. Si d'un quart d'heure doit dépendre la régularité de la constitution du tribunal, eh bien, soit !

Elle entre en séance. Les trois premiers prévenus sont condamnés à une réprimande avec mise à l'ordre du jour, à verser 75 francs dans la caisse communale, qui leur fournira un uniforme, et à deux francs d'amende ou un jour de prison.

M. Cornil est acquitté et M. Alexandre Dujardin est condamné à une réprimande avec mise à l'ordre du jour. S'il y a récidive, dit le juge, il y aura de la prison ! Garde à vous !

La Cour se retire pour faire place, dix minutes après, à une autre présidée par M. Léon Dujardin, assisté de MM. Delanglais, Winck, Dufort et Sax.

M. Sax commence à lire une série interminable de pièces (l'heure du train avance).

M. Mullié, avocat, demande qu'on acte au procès-verbal, qu'on a commencé la procédure avant l'appel du prévenu. (Première irrégularité.)

Après lecture de nouvelles pièces où on recommence cette procédure *déjà frappée de nullité*, M. Mullié fait remarquer qu'on ne peut plus reprendre cette cause depuis le commencement. (Deuxième irrégularité).

M. Dujardin passe outre.

M. Dufort requiert les mêmes peines que précédemment.

M. Mullié, à qui la parole est donnée, dit qu'il est dans un état d'infériorité vis-à-vis du Conseil qui a eu tout le temps pour soutenir la prévention, il constate encore la présence illégale de M. Dufort, officier rapporteur (et secrétaire communal rétribué) et s'appuie de nouveau sur la mauvaise constitution du Conseil présidé par un lieutenant qui n'a reçu aucune délégation de ses capitaines. (Troisième et quatrième).

Les membres du conseil se regardent stupéfaits; M. Dufort commence la lecture d'une série d'articles disant qu'il peut siéger; ce moyen de cassation on n'en a même pas besoin.

L'avocat, pressé de partir, abandonne la séance ainsi que nous et la foule, fatiguée d'attendre, s'écoule lentement.

Nous donnerons demain la suite de ce compte-rendu.

Un crime près de Grammont. — Un habitant d'Ophasselt, près de Grammont, mendiant et propriétaire de sa maison, a été trouvé assassiné dans un puits. Le cadavre portait les traces de nombreux coups de couteau et d'instrument contondant.

On croit que des voleurs se sont introduits dans la cour de la victime pour voler de la volaille et des lapins et que surpris par elle ils l'ont tuée.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 1er juin.* — Edouard Dubar, rue de la Lorraine, 40. — Albertine Couttenier, rue de la Concorde, 2. — Céline Fontaine, rue de Lenze, 152. — Charles Cousin, rue d'Antoing. — Henri Pronvost, rue du Tilleul, 133. — Angèle Willem, rue Decrème. — Félix Bernolet, rue de la Balance, 136. — Hortense Vandenbulcke, rue de Menin. — Madeleine Leclercq, rue Decrème, 52. — Amand Smits, rue de la Barbe-d'Or. — Léon Sclosse, boulevard de Strasbourg, 104. — Richard Pooerteman, rue de Tourcoing. — Aline Corvelyn, rue Archimède, 72. — Rosina Doby, Hôtel-Dieu. — *Mariages.* — Henri Gonce, 35 ans, employé, rue Labreyère, et Laure Delange, 25 ans, tailleuse, rue de la Chapelle-Carrette, 6. — Jean-Baptiste Lefebvre, 23 ans, graisseur, rue d'Ath, et Hortense Delbroucq, 30 ans, bambrocheuse. — Salvador Schiller, 41 ans, négociant, rue d'Inkerman, et Charlotte Vienne, 21 ans, sans profession. — Alphonse Deweer, 35 ans, teinturier, rue du Bassin, et Odile Trentesaux, 32 ans, ménagère. — Gustave Rousseaux, 41 ans, trieur, rue Watt, et Hyacinthe Mulliez, 35 ans, couturière, rue du Tilleul. — Paul Scarcerian, 19 ans, employé de commerce, rue du Coq-Français, 180, et Léopoldine Bernard, 22 ans, piquriere, rue Decrème. — Gustave Accou, 28 anl, tisserand, rue de Toulouse, et Céline Cuvelier, 27 ans, soigneuse, rue d'Alma. — Louis Devos, 25 ans, tisserand, rue Voltaire, et Angèle Hauwel, 19 ans, tisseuse, rue Voltaire. — Pierre Ledez, 25 ans rattacheur, rue de la Paix, et Clara Watteau, 28 ans, soigneuse, rue de la Longue-Chemise. — Gustave Houffmain, 27 ans, cordonnier, rue d'Alger, et Julienne Noel, 21 ans, soigneuse, rue d'Alger. — *Déclarations de décès du 1er juin.* — Gabrielle Philippe, 1 an, rue Vaucanson. — Marie Durier, 8 ans, rue de l'Hommelet. — Catherine Cloquié, 39 ans, ménagère, rue Desaix, 52. — Marie Bossut, 86 ans, rue de la Perche. — Thomas, présenté sans vie, rue de la Conférence. — Joseph Mahieu, 18 jours, rue de la Concorde, 25. — Charles Devos, 64 ans, teinturier, rue de Croix, 50. — Tanghe, présenté sans vie, rue de l'Epeule. — Alfred Dusouilier, 25 ans, employé, rue Joulroy, 3. — Jean Leconte, 63 ans, tisserand, rue de Lannoy, maison Desprez. — Prosper Vercleven, 2 ans, rue Perrot, 6.

TOURCOING. — *Déclarations de naissance du 30 mai.* — Auguste Horgaert, rue Debuchy. — Jules Lecru, rue de la Latte. — Bertha Mandrick, rue Saint-Hubert. — Louis Delannoy, rue Nationale. — Jules Froidure, rue de Gand. — *Du 31.* — Marie Olise, rue Verte. — Marie Bossuyt, rue du Brun-Pain. — Ernest Quivy, rue des Cinq-Voies. — Marie Degrave, au Blanc-Seau. — Georges Roffin, rue du Jambon. — Madeleine Tanghe, rue d'Anvers. — *Du 1er juin.* — Arthur Verplancke, rue Lerouge. — Auguste Daupresse, à la Marlière. — Marie Verbinggo, rue du Brun-Pain. — Victor Dujardin, Blanc-Seau. — Merie Roelens, rue du Symbale. — Andréa Detavernier, rue des Phalempins. — Antoinette Lefebvre, rue des Poutrains. — Louis Carette, rue du Casino.

Mariages. — Edouard Crayc, 25 ans, mouleur, et Marie Delplanque, 24 ans, dévideuse. — Clovis Delepinne, 25 ans, carossiers, et Julie Laumond, 25 ans, bonnetière. — Prosper Thomas, 26 ans, rattacheur, et Camille Morel, 20 ans, soigneuse. — Louis Piat, 31 ans, employé de commerce, et Gabrielle Dervaux, 22 ans, sans profession. — Jules Destombes, 23 ans, tisserand, et Julie Vandenbulcke, 28 ans, bobineuse. — Charles Ronssel, 28 ans, mécanicien, et Marie Piat 25 ans, piqurière. — Pierre Poupart, 42 ans, maître maçon, et Jeanne Bataille, 25 ans, sans profession. — Edouard Delhaye, 25 ans, brodeur, et Silvie Marlière, 15 ans, brodeuse. — Henri Schallier, 33 ans, maréchal-ferrant, et Angette Deltour, 34 ans, fileuse. — Henri Mullier, 21 ans, magasinier, et Léonie Verschuere, 28 ans, couturière. — Henri Roussel, 28 ans, tisserand, et Hortense Luysch, 31 ans, soigneuse.

Déclarations de décès du 30 mai. — Léon Soete, 66 ans, homme de peine, rue du Cœur-Joyeux. — Edouard Vandenbroucke, 61 ans 9 mois, sans profession, Blanc-Seau. — Cécile Catteau, 81 ans 7 mois, cultivatrice, rue de Gand. — *Du 31.* — Victor Delnatte, 2 mois, rue de Calais. — Henri Suin, 1 an 10 mois, sentier de Roncq. — Céline Debouvrie, 19 ans 3 mois, sans profession, rue Dolhaye. — Pierre Verveune, 73 ans 11 mois, terrassier, au Chêne-Houpline. — Marie Vanneste, 66 ans 4 mois, sans profession, rue Victor Hugo. — Jules Derycke, 3 ans 2 mois, rue de la Latte. — *Du 1er juin.* — Jeanne Fleurquin, 12 jours, rue de Gand. — BONDUES. — *Déclarations de naissances du 26 mai au 1er juin.* — Charles Pardon, chemin des Cordonniers. — Marie Flament, au fort Montagne. — Julien Duthoit, à la Citadelle. — Rose Six, au Jambon. — *Déclarations de décès du du 26 mai au 1er juin.* — Charles Verdron, 6 jours, chemin des Cordonniers.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille HANTSON-DEBRABANDERE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marthe-Marie HANTSON, décédée à Roubaix, le 13 mai 1889, à l'âge de 2 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 2 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Vélocipèdes, 33.

Les amis et connaissances de la famille DUSOULIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de faire-part du décès de Monsieur Alfred DUSOULIER, décédé à Roubaix, le 1er juin 1889, à l'âge de 24 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 3 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Joudroy, 3.

Les amis et connaissances de la famille Alfred BALLINGHIEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alfred BALLINGHIEN, décédé à Roubaix, le 30 mai 1889, dans sa 32e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de vous décrer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 2 juin, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 3 droit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Vauban, 99.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 3 juin 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Bon-Ami PICAVET, veuf de Dame Justine BEAUPARISIS, décédé à Roubaix, le 28 juin 1888, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 3 juin 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Evariste VANDERSTRAETEN, époux de Dame Isabeau WAKENS, décédé à Roubaix, le 3 mai 1889, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 3 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre STOOP, décédé à Roubaix, le 4 mai 1889, dans sa 36e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 4 juin 1889, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Roseline THIERS, épouse de M. Jean-Baptiste DELCOURT, décédée à Roubaix, le 23 avril 1889, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un Obit, en la même église, le mercredi 5 juin, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi, 3 juin 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Malvina-Julienne PONTIER, décédé à Roubaix, le 2 juin 1888, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu la lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébre au Maître-Autel de l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 5 juin 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph-Victor FRANCHOMME, décédé à Roubaix, le 18 juin 1888, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise.. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 4 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Sylvie PLANCKAERT, décédée à Roubaix, le 8 mai 1889, dans sa 24e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 juin 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léopold-Emile THIEBAUT, veuf de dame Céline DEGRAVE, décédé à Roubaix, le 26 avril 1889, dans sa 56e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 6 juin 1889, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Angélique-Joseph MULLIEZ, épouse de M. Guillaume LEFEBVRE, décédée à Roubaix, le 13 mai 1889, dans sa 76e année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

LES PROCÈS DE M. Q. DE BEAUREPAIRE

Paris, 1er juin. — Les débats de l'appel interjeté par M. Quesnay de Beaurepaire contre les jugements d'incompétence rendus par la 9e Chambre correctionnelle, dans le procès en diffamation et injures qu'il a intenté à divers journaux, continuent aujourd'hui devant la Cour.

M. l'avocat général Rau vient de donner ses conclusions.

Il se prononce d'une manière générale pour l'infirmation des jugements de première instance, sauf en ce qui concerne les articles où M. Quesnay de Beaurepaire est diffamé comme ancien capitaine de francs-tireurs et quelques autres, assez rares, où il est difficile de démêler si l'injure s'adresse au procureur général ou à l'homme privé.

La *Gazette de France* ne s'étant, dans l'unique article émanant d'elle, attaqué qu'au capitaine de mobiles et au procureur général, le ministère public estime en conséquence qu'elle doit être renvoyée devant le jury ; seulement, en ce qui touche Aubry poursuivi comme gérant de la *Presse*, M. l'avocat général Rau reconnait qu'il avait cessé ses fonctions, au moment où ont été publiés les articles incriminés et par suite, il réclame sa mise hors de cause. Ajoutons que M. l'avocat général conclut à ce que la Cour évoque le fond pour les articles justiciables de la juridiction correctionnelle.

Me Louchet plaide en ce moment pour la *Gazette de France*.

Il ne peut évidemment que s'associer aux conclusions de M. l'avocat-général Rau, puisqu'elles sont conformes aux siennes.

LE PARISIEN

pendant l'Exposition

On s'occupe beaucoup de nos hôtes, les étrangers, qui déjà sont en nombre imposant à Paris ; et, de fait, pendant les premières heures de cohue qui ont suivi l'ouverture des portes de l'Exposition, ce n'étaient que des exclamations de surprise lancées en toutes les langues. Cette confusion de Babel ne nous peut être que fort agréable, puisqu'elle atteste victorieusement notre succès ; mais il me semble que le Parisien, durant la période qui commence, mérite bien aussi l'honneur de quelques croquis. Faisons-le donc défiler, dans la variété des classifications auxquelles on peut le soumettre, comme au milieu des rapides projections d'une lanterne magique.

C'est d'abord, — espèce heureusement nombreuse :

Le Chauvin. — Celui-là n'a que des cris d'enthousiasme à la bouche. Il a la fierté de sa ville. C'est lui qui, dès jeudi ou vendredi, a arboré à sa fenêtre le premier drapeau. Il prend des airs crânes, il se sent grandi, il s'attribue une petite part de l'honneur qui revient au pays. Il rappelle que, avant tout le monde, il a prédit une prodigieuse réussite. Il s'esclaffe à la pensée que les ambassadeurs de certaines puissances ont cru devoir s'absenter, et il insinue qu'ils crevaient de dépit de ne pas assister au merveilleux spectacle de l'inauguration.

Il a des attendrissements en passant dans la rue : « — Hein ! ce Paris, s'écrie-t-il. toujours des surprises avec lui ! » Il s'adresse à d'imaginaires contradicteurs, les poings campés sur les hanches, il les confond d'autant plus facilement qu'ils n'existent pas, et il les accable de ses railleries : « — Faites-en donc autant à l'étranger ! » Les mêmes mots reviennent sans cesse sur ses lèvres : triomphe de l'industrie nationale... grand peuple,.. date mémorable...Il collectionne les journaux illustrés qui publient des plans de l'Exposition; il les connait par cœur. Au reste, très occupé, courbé sur sa besogne journalière, il ne sait trop quand il trouvera le temps d'aller visiter cette Exposition dont il chante les merveilles. Ce qui ne l'empêche point de la décrire plus minutieusemen que ceux qui y passent leurs journées... Mais qu'importe ! il est ravi de tout. Il a sur la planche six mois de dithyrambes en l'honneur de Paris.

Le Boudeur. — Celui-là se plaint. Mais ne le prenez point trop au sérieux. Il se déclare troublé par l'invasion des étrangers, par les foules cosmopolites amenées chez nous. On lui gâte son Paris ; il n'y a plus qu'à le fuir. Il peste contre les parents de province qui débarquent, encore qu'il n'en ait point à héberger il ne va pas sans doute jusqu'à protester contre l'Exposition ; mais c'est par patriotisme seulement ! Il ne croit pas, d'ailleurs, à la réelle utilité de ces grandes foires internationales... C'est une duperie... Et puis, que d'habitudes nouvelles, ennuyeuses et fâcheuses, laissent après elles les expositions !.., Aussi, certes, dès qu'il le pourra, il s'évadera vers quelques coins perdus, loin de ces cohues qui l'énervent. Et c'est lui, cependant, qu'on rencontre le plus souvent au Champ de Mars, et l'été s'achèvera avant qu'il ait songé la moindre villégiature. Oh ! il trouvera sans doute des explications pour se justifier pour faire « excuser » sa présence à Paris. Au fond, il en jouit plus que personne, de cette Exposition qu'il maudit, par genre, par pose, par semblant d'originalité.

L'Ami de l'exotisme. — Tout autre est celui ci. Dans l'Exposition, ce qui le charme, c'est l'évocation des contrées très lointaines qui sont représentées par leurs produits et par quelques-uns de leurs habitants. Il y avait en lui, encore qu'il n'ait guère été jamais plus loin que Dieppe, un explorateur qui sommeillait. Il se sent transporté d'aise en voyant des Chinois, des nègres, des Indiens. Il se lie avec eux, il éprouve une satisfaction ingénue en leur parlant. Il lui semble qu'il respire les effluves de régions mystérieuses. Quelle joie, devant un ami qui l'accompagnait, un rajah en turban lui a rendu son salut ! Il se fait présenter à tous nos hôtes exotiques, pour peu qu'ils aient un costume caractéristique. Il les presse de questions naïves. Désintéressé, au reste, ne cherchant même pas un petit bout de ruban multicolore pour fleurir sa boutonnière ; c'est par pur dillettantisme, par innocente vanité, qu'il recherche le commerce de nos visiteurs un peu baroques. Il sera payé de ses peines, s'il peut jeter dans la conversation, avec une négligence affectée, qu'il a déjeuné la veille avec le cinquième secrétaire d'un émir afghan.

Le Parisien qui découvre Paris. — Il a eu un ami à piloter dans Paris. Après les visites obligées à l'Exposition, il lui a fait faire le tour des monuments et des musées, des quartiers curieux. Sa vie tournant toujours dans le même cercle, il n'avait guère eu, jusque-là, le loisir de se livrer à ces excursions... Et voici qu'il s'amuse plus que son compagnon, qu'il s'étonne plus facilement de tout, qu'il goûte la saveur de ces pèlerinages, qu'il a des surprises sincères, des émerveillements, qu'il reste confondu de tout ce qu'il ignorait, si prés de lui. Il craignait la corvée de promener son hôte; il est charmé bientôt de l'occasion qui lui est donnée d'approfondir bien des choses. Et lui, qui est né dans la capitale; ou qui l'habite depuis vingt ans, il est tenté de s'écrier : « Mais c'est très beau, décidément ce Paris ! », et c'est uniquement par crainte du ridicule vis-à-vis de son compagnon qu'il dissimule son enthousiasme,

L'Homme aux prétextes. — Celui-là est un malin. L'Exposition lui sert beaucoup. Il le joue en artiste, en ce qui le concerne. A-t-il besoin de réfléchir encore au sujet d'une affaire qu'on le presse de conclure, il hasarde qu'il faut laisser passer ce temps de fêtes. Tout ce qui le gêne, tout ce qui l'ennuie, il le remet « après l'Exposition ». C'est la formule qu'il emploie sans cesse. Pour lui, c'est une période pendant laquelle il se reprend, il s'appartient bien à lui-même. « Après l'Exposition ! » avec ces mots, il a raison ainsi de toutes les objections. C'est le même homme, d'ailleurs, qui, plus tard, s'écriera, avec un égal aplomb ; « — Ah ! si c'était encore pendant l'Exposition. »

Le Parisien philosophe. — En sa qualité d'aveugle, stationnant au coin d'un bureau d'omnibus: une sébille sur les genoux, les « merveilles » de l'Exposition ne l'intéressent pas beaucoup par elles-mêmes. Mais sa recette d'hier a été bonne. Or, quand la recette va, tout va. Son caniche et lui, ils tiennent donc, en dépit des ambassadeurs, pour l'opportunité de la célébration du Centenaire.

Paul Ginisty.

VARIÉTÉS

Permission de la nuit

C'est une pauvre garnison que Sauville. Les régiments de cavalerie sont voués de toute éternité à ces petites villes de province : Castres, Pontivy, Sauville, etc. Vous voyez cela d'ici : un court désert avec des arbres et une immense place au bout ; au milieu de la place la statue d'un grand homme local perché sur un piédestal et étendant le bras vers une grande caserne enveloppant dans ses trois corps aux fenêtres uniformes la vaste cour où les cavaliers en petit bonnet blanc et gros sabots donnent par les beaux jours, leurs soins aux vaillants coursiers à eux confiés par l'Etat. Au demeurant, six mille bonnes âmes s'abîment les unes les autres pour se distraire, et cassant derrière les innocents volets verts des blanches maisonnettes, assez de sucre sur le dos du voisin pour sucrer toutes les mielleuses calomnies de France et de Navarre.

Nous étions là, au 21e chasseurs à cheval, une quinzaine de volontaires d'un an qui prenions nos douze mois en patience, et tâchions de nous consoler en faisant le plus de visites possibles à la grande ville de Lorges, qui n'était qu'à une heure de chemin de fer. Vous connaissez évidemment Lorges, grand port de mer célèbre par son commerce et son industrie, et qui voit défiler dans ses bassins formés par l'embouchure de la Varenne, des milliers de navire. Il y a à Lorges de très grandes fortunes, de riches armateurs, d'opulents propriétaires, deux ou trois banquiers millionnaires. Tout ce monde-là s'amuse, et, dans la saison, c'est une succession de grands bals pour lesquels on fait construire des jardins d'hiver, démolir des corps de bâtiments, édifier des marquises qui sont des monuments. On en parle pendant tout le reste de l'année.

Celui des bals qui s'annonçait comme devant être le plus oriental, comme destiné à éclipser les merveilles des *Mille et une Nuits*, devait avoir lieu chez le receveur général de Lorges, M. Bonnereau. Sa femme, la charmante Mme Bonnereau avait bien voulu m'envoyer une invitation. Mon colonel, l'excellent marquis Graslin de la Puisaye, m'avait accordé à cet effet une permission de la nuit; j'avais revêtu une tenue de fantaisie dans laquelle bafouant effrontément l'ordonnance, j'allongeais voluptueusement mes jambes dans un pantalon de drap soyeux dépourvu de toutes basanes, j'avais emprisonné ma taille dans un fin dolman bleu muni de baleines et agrémenté d'un tressage de soie. Puis j'étais parti, et j'avais fait une entrée au bal qui, modestie, à part avait été remarquée.

Je ne vous décrirai pas les magnificences de la fête ; on s'entretient encore à Lorges, à Sauville et à dix lieues à la ronde des gigantesques palmiers répandus partout, des douze valets de pieds en riche livrée débarrassant les invités dans l'antichambre, du luxe des soupers servis à huit cents personnes, sur de petites tables à quatre, et terminant la grande fête par un bal animé. — C'est surtout du souper que je ne vous parlerai pas, attendu que je n'y ai pas assisté, et voici pourquoi : j'avais bien la permission de la nuit, mais je devais être rentré à six heures, le lendemain matin, pour les classes à pied. Le premier train partant de Lorges à sept heures, j'étais obligé de prendre le train de minuit. C'était dur ; mais la discipline avant tout, n'est-ce pas? Oh ! oui c'était dur : d'autant plus que j'avais dansé tout le temps avec une très jolie brune de dix-huit ans qui valsait très bien, et qui répondait au doux nom d'Estelle. Estelle Barillier. Cette assiduité avait même paru contrarier singulièrement un personnage devant qui, moi simple cavalier de deuxième classe, j'aurais dû m'effacer : un jeune lieutenant de mon régiment nommé Garin de Peltreau. Mais je me disais que, somme toute, nous étions deux hommes du même monde, habillés différemment, et je me faisais des théories sur l'égalité devant l'orchestre. Comme conclusion je dansais encore avec Estelle; nous causions, nous riions, et la maman me faisait de gros yeux terribles. A minuit moins un quart, je dis adieu à mon rêve, et je m'esquivai à la façon de Cendrillon, je dépouillai à regret mon coquet uniforme ; je revêtis mes jambes d'éléphant et mon gros dolman que j'agrémentai de l'immense sabre, et comme je n'avais pas la moindre envie de dormir je m'en allai frapper à l'hôtel de France où j'avais vu de la lumière.

Le père Morissel n'était pas couché. Il me servit un poulet froid et se mit à se chauffer au coin de la cheminée. Moi je mangeais et je pensais à ces fameux soupers à quatre où j'aurais si bien tenu une place entre deux paires de blanches épaules... Tout à coup, j'entendis un grand brouhaha de jupes de satin, un bruit de petits talons, je me retournai ;

— C'était Estelle !

Estelle, et derrière elle, M. de Peltreau. Estelle en toilette de bal, toute émue, toute rouge, une mantille de laine sur sa tête, une sortie de bal en satin blanc sur les épaules, et de Peltreau, ému aussi, qui commandait à l'hôtelier et lui disait :

— Monsieur Morissel, avez-vous une chambre bien cachée ?... Eh ! mais il y a quelqu'un ici ! s'écria-t-il d'un ton peu tendre en me voyant.

O vertu de l'uniforme ! vous auriez été embarrassé, vous lecteur, n'est-ce pas ? Moi, point : un militaire a toujours un moyen : je pris la position du soldat sans armes, et fixe, les yeux à quinze pas, la main sur le passepoil bleu, j'attendis.

— Ah ! c'est vous ? dit M. de Peltreau, les sourcils froncés.

— Oui, mon lieutenant, c'est.... c'est moi.

— Oh ! une idée. Mon ami, mon cher ami, vous devez avoir une chambre ?

— Moi, mon lieutenant ? mais c'est défendu !

— Allons bon ! vous n'en avez pas ?

— Heu ! heu !

— Vous en avez ! Il en a Estelle !

— Oui mon lieutenant.

— Mon bon ami, vous êtes homme du monde, nous sommes hommes du monde... Laissez-nous, M. Morissel... Voici : j'aime mademoiselle... Elle veut bien de moi pour mari. Sa mère ne veut pas, Alors, vous comprenez...

— Pas du tout.

— Eh bien, nous sommes partis pendant le bal comme cela...

— Précisément. Seulement on va nous courir après. Nous avons commis une étourderie. Nous avons oublié que le train de minuit n'allait que jusqu'à Sauville. Chez mes camarades, on y courra ! les hôtels on les fouillera ! Votre chambre, on n'y pensera pas...

Diable ! diable. Un lieutenant est un lieutenant ; mais enfin le respect de la hiérarchie n'exige peut-être pas d'une manière absolue qu'on prête sa chambre comme cela à un lieutenant et à une jeune fille.

— Vous hésitez ! Il hésite, Estelle parlez.

— Monsieur... fit la jeune fille les yeux baissés...

— Oh ! mademoiselle, mademoiselle !

Tout ce que la morale outragée peut souffler d'indignation dans le cœur d'un volontaire d'un an avait vibré dans cette apostrophe. Ce fut un trait de lumière pour le pauvre lieutenant.

— Mais vous resterez avec nous mon cher ami, vous resterez. Nous passerons la nuit à causer. Nous ferons de bonnes lectures. Hein ! voyons est-ce dit ?

Sur ce terrain-là, je n'avais pas de raison pour refuser. Ça m'ennuyais bien un peu. J'avais bâti tout un petit roman nuageux sur la tête de ma danseuse. Mais enfin tant pis. Je consentis.

On passa la nuit tant bien que mal dans ma chambre ; heureusement j'avais emporté le poulet froid. Le poulet froid est un vrai talisman. On ne saura jamais combien il aide à rompre la glace dans un tête à tête à trois. Néanmoins, malgré conversations, pilons, carcasses et lectures, nous dormions chacun sur notre chaise devant le feu mourant, quand le *réveil des trompettes* sonnant dans l'obscurité, au quartier, nous rappela à nous.

— Oh ! oh ! cinq heures ! dit Peltreau. Je vais chercher une voiture pour gagner Castel-Blanc où nous prendrons le train. Nous filerons sur la Belgique et, de là, nous parlementerons.

— Et la permission ?

— J'en ai une de quinze jours. Mon ami je vais chercher la voiture. Je vous confie ma fiancée, veillez sur elle !

Et il descendit.

J'avais à peine eu le temps de remettre deux bûches, qu'une trombe se précipitait dans ma chambre. La trombe, c'était Mme Barillier mère, ornée de Barillier père. de deux oncles et d'une tante ! Vous voyez cela d'ici n'est-ce pas ?

La forte dame se planta devant moi.

— Ah ! c'est vous monsieur ! je m'en doutais.

— Madame...

— Maman !...

— Chut ! Qui êtes vous ?

— Anatole Percier... mais...

— Avez-vous une situation, au moins ?

— Pardon. Je...

— Ah mais ! répondez !

Et tout le chœur reprit :

— Répondez ! avez-veus une situation!

— Je suis orphelin et j'aurai cinquante mille francs de rente, là Seulement...

— Alors monsieur, vous réparerez votre faute, j'espère.

— Mais, sapristi, je n'ai pas commis de faute, moi !

— Comment! ma fille disparait enlevée par un militaire en plein bal, je cours, je cherche, je m'informe, j'arrive chez vous, je l'y trouve...

Je ne sais comment je me serais délivré de ces énergumènes quand mon lieutenant revint.

Voyez-vous sa tête quand il tomba au milieu de cette petite réunion de famille ! Imaginez-vous qu'on voulait qu'il me donnât huit jours de salle de police pour commencer, et ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'il dût me les donner pour obtenir le silence. A la fin, on parvint à s'expliquer. Il déclara qu'il n'avait commis le crime que pour le réparer, qu'il adorait Estelle, et que de